

Convocations : 06/10/2016

Affichage : 14/10/2016

Présents : Jean-François CORNIQUET, Philippe DUPONT, Serge OUTURQUIN, Patrick BETTIOL, Pierre-Jean BOUTELLIER, Réjane FARCY, Sylvie HESDIN, Pierre LEGRAND, Jacques VAN OVERBEKE, Michel WATIN

Excusée :

Absent : Fabrice ELOY,

Secrétaire de séance : Patrick BETTIOL

Le compte rendu de la séance du 23/06/2016 est approuvé à l'unanimité.

Etat d'avancement des projets intercommunaux

- L'assainissement collectif

La première partie du programme intercommunal s'achève. La station est en fonction. 50 % des réseaux de Plachy et de Prouzel seront achevés avant la fin de l'année. Toutefois une malfaçon est apparue rue du Commandant Dodart à Plachy. Une expertise aura lieu prochainement.

Les travaux de réseaux à Bacouel commenceront en mai - juin 2017. D'abord la liaison avec la station, puis les réseaux rue du Moulin, place du général de Gaulle, Grande Rue et rue du Château. La totalité des travaux sera achevée fin 2018.

- La fusion des Communautés de Communes

Les 3 communautés de communes travaillent pour harmoniser les compétences.

- PLUI

La troisième étape du PLUI est engagée. Après avoir réalisé l'état des lieux des communes et le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), l'étape suivante consiste à rédiger le règlement et le zonage de chaque commune. Jusqu'en 2030 sur l'ensemble pour du Contynois 600 logements seront à réaliser (80 répartis sur la grappe Bacouel Plachy Prouzel et Fossemanant)

Travaux à la salle des fêtes

Nous sommes en attente du retour du dossier ATA (Autorisation de Travaux et d'Aménagement) instruit par une commission préfectorale qui inclue dans ses attributions la notion d'accessibilité. Au retour de cette autorisation l'appel d'offre sera lancé.

Une ligne téléphonique, devenue obligatoire depuis la suppression de la cabine, va être installée pour les appels d'urgence. Le devis d'un montant de 4790.99 € est accepté.

OPSOM

L'OPSOM n'a pas souhaité renouveler l'opération de construction de logements locatifs aidés. Le terrain a donc été acheté par un particulier qui a déposé un permis de construire pour réaliser un pavillon individuel.

Une fois les dernières constructions achevées rue du Château, l'aménagement du terrain communal pourra être effectué.

Remplacement d'un poteau d'éclairage public rue de la Montagne

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le poteau d'éclairage public situé au 1, rue de la Montagne est prêt à tomber. Il convient de le faire remplacer. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le remplacement de ce mat vétuste. Cout des travaux : 2 190 € dont contribution de la commune 1 379 €

Assurance communale

Après avoir décidé de résilier l'assurance communale souscrite auprès de la SMACL, le Conseil Municipal après en avoir délibéré approuve à l'unanimité le contrat d'assurance proposé par GROUPAMA et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents contractuels.

Questions diverses

Une poubelle sera installée à proximité de l'Eglise.

Le remplacement des bastinges sous le pont principal n'est toujours pas réalisé.